



## Probleme ravalement de façade

Par **Stefbou**, le **17/12/2013** à **14:18**

Bonjour,

Suite à une AG de copropriétaires il a été voté les travaux de ravalement avec devis à l'appui. le syndic ne considérant que moyennement l'entrepreneur, nous a stipulé qu'il se déchargeait totalement des travaux et mettrait en place un architecte.

Tout ceci écrit noir sur blanc sur rapport AG

Quelques semaines plus tard l'appel de fonds nous est parvenu et a été réglé dans sa totalité. Les travaux pouvaient alors être effectués...

les mois passant toujours pas de travaux, appel au syndic qui nous indique attendre l'accord de l'urbanisme, quelques semaines encore, c'est ok pour l'urbanisme.

Ce matin je contacte le syndic, pour quelques nouvelles, on m'annonce que l'architecte à son tour ne veut travailler avec l'entrepreneur et qu'il a fait faire un nouveau devis ??? Devis qui supérieur au précédent???

Est ce normal que l'info ne nous est pas été transmise ???

On t il le droit d'agir de la sorte, sachant que tout était bien cloturé ???

Pour information il avait été déposé auprès du syndic par la mairie une mise en demeure d'effectuer les travaux et cela suite à notre demande personnel.

Merci pour vos réponses, la situation est difficilement vivable

Cordialement

Stefbou